Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_21-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_21**

OBJET • Désignation des représentants au SIVALODET

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_21-DE

Guy PAGNARD expose que le syndicat a été créé par arrêté préfectoral du 26 juin 1996, initialement sous la forme juridique d'un syndicat de communes. Par la suite, il s'est transformé en un syndicat mixte ouvert et a pris la dénomination de « Syndicat pour l'aménagement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Odet » : le SIVALODET.

Le syndicat intercommunal assure la mise en œuvre du SAGE de l'Odet (schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Odet). En outre, il a pour objet de faciliter à l'échelle du bassin versant de l'Odet, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Il est composé de 34 délégués représentant les communes membres. CCA fait partie du syndicat au titre des communes d'Elliant, Tourc'h et Saint-Yvi (ces dernières n'ayant qu'une partie de leur territoire géographique sur le bassin versant).

La contribution financière de CCA au SIVALODET pour 2026 est calculée au titre des communes membres au prorata de la population et de la superficie concernée par le bassin versant, soit 6 934 €.

Il convient que CCA désigne 3 titulaires et 3 suppléants pour représenter les communes de Elliant, Tourc'h et Saint-Yvi au sein du SIVALODET. Les représentants désignés par l'EPCI peuvent être communautaire ou communaux.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** les représentants suivant au SIVALODET (pour les communes de Elliant, Tourc'h et Saint-Yvi) :

3 titulaires	3 suppléants
- Christine RAOUL (Tourc'h)	- Philippe LE MEUR (Tourc'h)
- Nicolas POSTIC (Elliant)	- Daniel CAUGANT (Elliant)
- Jean-Claude BOURDON (Saint-Yvi)	- Guy PAGNARD (Saint-Yvi)

> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA